

STYLE DE PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*François Brouard, DBA, FCPA, FCA
Sprott School of Business, Carleton University*

Introduction

L'utilisation d'un style de référence "consiste à indiquer dans un ordre préétabli toutes les informations nécessaires afin d'identifier et de retracer un document précis ou un passage particulier à l'intérieur de ce document" (Tremblay, 1994, p.184).

Il existe de nombreux styles de références bibliographiques (Northey, 1998):

- AAA (American Anthropological Association)
- AMA (American Medical Association)
- APA (American Psychological Association)
- MLA (Modern Language Association of America)
- Chicago (Kate Turabian)
- Vancouver style (ANSI) National Library of Medicine

Même s'il existe plusieurs styles (ordre alphabétique, type de document, chapitre de travail, ordre chronologique des documents) (UQAM, 1987, p.46). Le style suggéré préconise un ordre alphabétique en incluant par ordre chronologique du plus ancien au plus récent document pour le même auteur.

Il existe une grande variété dans les styles utilisant une diversité de particularités :

- au niveau de la quantité de renseignements fournis;
- au niveau de l'ordre des renseignements fournis;
- au niveau des caractères typographiques utilisés, tel que la ponctuation (, . ; :), les guillemets (" ", ' ', « »), les parenthèses (), les espacements, l'utilisation des MAJUSCULES, des minuscules, des *italiques*, du soulignement, du caractère **gras**;
- au niveau du caractère complet des renseignements (initiale du prénom de l'auteur);
- au niveau de l'utilisation de proposition (et, and, /, &);
- au niveau de l'utilisation d'abréviations au lieu de l'inclusion d'expressions complètes (vol., no, coll., dans, in, dir., , éd., Éd., comp., *et al.*, p., pp.).

Principes et règles

Le respect des principes et l'utilisation de règles de présentation augmentent la lisibilité des références. Le manquement aux règles et principes peut miner la crédibilité du travail de recherche.

Principes

Il existe certains principes qu'il faudrait viser à atteindre:

- l'exhaustivité - importance d'inclure la totalité des renseignements,
- l'intégralité - importance d'inclure l'intégralité des données (éviter les abréviations),
- l'exactitude - importance de l'exactitude des renseignements (? , si incertain),
- l'uniformité - importance de toujours utiliser la même méthode de présentation,
- la pertinence - importance d'inclure des références pertinentes pour l'argumentation,
- la cohérence - importance d'inclure des références en lien avec l'argumentation,
- l'unicité - importance de fournir tous les renseignements rendant le document unique
- la tracabilité - importance de pouvoir retracer un document

Règles

Il est possible de suggérer certaines règles à respecter:

- Le nom des auteurs sont retranscrits en toutes lettres.
- Il est préférable d'indiquer tous les auteurs.
- Il y a omission des titres universitaires et honorifiques des auteurs.
- Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, il s'agit de remplacer par le nom de l'organisme.
- S'il n'y a pas d'auteurs, il peut y avoir la mention _____ (2010). "titre de l'article", *Revue*. L'appel dans le texte se fera par le titre de l'article. Ces articles sont placés au début de la bibliographie.
- Si le même auteur a plusieurs publications, la date de publication est suivie des lettres a, b, c, etc. (ex: (2010a)).
- S'il s'agit de documents confidentiels, il faut obtenir l'approbation des auteurs du document.
- Pour les documents réimprimés, la date originale devrait être inscrite (ex: Webber (1994) [1849]).
- Si le document est accepté pour publication ou sous presse, la mention (À paraître, Forthcoming) devrait être indiqué en remplacement de la date de publication.
- Pour les ressources internet, il est préférable d'inscrire la date de consultation étant donné les nombreuses modifications.
- Pour les dates, l'année de publication est fournie pour tous les documents. La date complète (année, mois, jour(s)) est indiquée pour les conférences et messages de courrier électroniques.
- Si une information, par exemple l'année, est incertaine, on le fait suivre d'un point d'interrogation (ex: 2009?).
- Le titre et les sous-titres sont retranscrits en toutes lettres.
- Si la référence comporte plusieurs lignes, la première est décalée vers la gauche et les autres sont en retrait pour mettre en évidence le nom des auteurs.

- S'il y a plusieurs lieu de publication, le lieu le plus proche est utilisé.
- Il s'agit de respecter la typographie du document original.
- Si la revue a une pagination continue par année, le numéro peut être omis.
- Pour les journaux francophones, on garde l'article défini (La Presse), mais pour les journaux anglophone on ne conserve pas l'article défini The (New York Times).
- Il n'est pas nécessaire d'inclure le volume ou le numéro pour les articles de journal ou de magazine.
- La bibliographie ne contient que les documents réellement utilisés.
- Dans le cas d'une source imprimée en format PDF, la référence se fait selon les mêmes règles que pour un document imprimé.
- Il y a inscription de la première et de la dernière page de l'article.
- Dans la mesure du possible, il est préférable d'inclure l'ensemble des éléments de la notice bibliographique.
- Il est préférable de garder le style le plus simple possible.

Différentes revues, écoles, programmes ou professeurs préconisent différents styles. Il faut donc vérifier les préférences.

Informations requises dans la notice bibliographique

Le style suggéré préconise un certain nombre de choix parmi ceux-ci.

| | <u>Pour un livre:</u> | <u>Pour un article dans une revue:</u> |
|-------------------|---|--|
| Qui? | Nom et prénom de l'auteur ou des auteurs | |
| Quand - année? | Année de publication (copyright / dépôt légal) (s.d. = sans date) | |
| Quoi - principal? | Titre (et sous-titre, s'il y a lieu) | |
| Quand - édition? | Numéro de l'édition (ex: 2e édition) | |
| Où? | Lieu(x) de publication (le plus près) (s.l.) = sans lieu Maison(s) d'édition ou organisme responsable Titre de la collection/série, s'il y a lieu Numéro de l'oeuvre, s'il y a lieu Volume/Tome, s'il y a lieu | Nom de la revue Volume Numéro Mois ou saison, si pas de volume ou numéro Date complète pour un journal |
| Quoi - spécial? | | Numéro spécial |
| Comment? | Nombre de pages | Page(s) |
| Quoi - code? | ISBN Cote d'une bibliothèque | ISSN DOI |

| | |
|-------------------|---|
| | <u>Pour une publication gouvernementale et internationale (PGI):</u> |
| Qui? | Nom de l'autorité gouvernementale ou internationale Corps législatif, ministère, conseil, commission ... de l'autorité Autre division (ex: service, direction) |
| Quand - année? | Année de publication (copyright / dépôt légal) (s.d. = sans date) |
| Quoi - principal? | Titre (et sous-titre, s'il y a lieu) |
| Qui? | Nom et prénom de l'auteur ou des auteurs, s'il y a lieu |
| Quand - édition? | Numéro de l'édition (ex: 2e édition) |
| Où? | Lieu(x) de publication (le plus près) (s.l. = sans lieu) Nom de l'autorité responsable de la publication, si différent Titre de la collection, s'il y a lieu Numéro de l'oeuvre, s'il y a lieu Volume/Tome, s'il y a lieu |
| Comment? | Nombre de pages |

| | |
|---------------------|--|
| | <u>Pour un document électronique:</u> |
| Qui? | Nom et prénom de l'auteur ou des auteurs, s'il y a lieu |
| Quand - année? | Année de publication (copyright / dépôt légal) (s.d. = sans date) |
| Quoi - principal? | Titre (et sous-titre, s'il y a lieu) |
| Quand - édition? | Numéro de l'édition (ex: 2e édition) |
| Où? | Lieu(x) de publication (le plus près) (s.l. = sans lieu) Maison(s) d'édition ou organisme responsable Titre de la collection/série, s'il y a lieu Numéro de l'oeuvre, s'il y a lieu Volume/Tome, s'il y a lieu |
| Quoi - description? | Notes (description physique, exigences du système, fréquence de publication, langue) |
| Comment? | Nombre de pages |
| Comment? | Type de support (ex: [En ligne] [CD-ROM] [Vidéo]) |
| Où - URL? | Disponibilité et accessibilité (URL) |
| Quand - année? | Date de consultation |

Style de références bibliographiques adoptées

Voici des exemples afin de visualiser le style suggéré.

Documents de base

Pour un livre:

- Gravel, R.J. (1986). *Guide Méthodologique de la Recherche*, 2e édition, Sillery: Presses de l'Université du Québec, 58p.
- Beaud, M., Latouche, M. (1988). *L'art de la thèse*, Montréal: Boréal, 169p.
- Gauthier, B. (dir.) (1998). *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données*, 3e édition, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 529p.
- Fayolle, A., Matlay, H. (Ed.) (2010). *Handbook of Research in Social Entrepreneurship*, Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 336p.
- Cadieux, L., Brouard, F. avec la collaboration de B. Deschamps (2009). *La transmission des PME: Perspectives et enjeux*, Québec: Presses de l'Université du Québec, Collection Entrepreneuriat et PME, 262p.
- Laforest, R. (Ed.) (2009). *The New Federal Policy Agenda and the Voluntary Sector: On the Cutting Edge*, Montreal / Kingston: McGill-Queen's University Press, Queen's Policy Studies Series #51, 184p.
- Hopital Montfort. Comité de gouvernance. (2013). *Compétences des membres du Conseil d'administration*, Ottawa: Hopital Montfort, mars, 10p.

Pour un chapitre de livre:

- Brouard, F., Larivet, S. (2010). "Essay of clarifications and definitions of the related concepts of social enterprise, social entrepreneur and social entrepreneurship", in Fayolle, A., Matlay, H. (Ed.) (2010). *Handbook of Research in Social Entrepreneurship*, Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 336p. (p.29-56).

Pour un article dans une revue:

- Brouard, F., Larivet, S., Sakka, O. (2010). "Entrepreneuriat social et participation citoyenne", *ANSERJ - Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, vol. 1, no 1, p.46-64.

Pour un article de journal:

- Butler, D. (2008). "The Gates Foundation versus the ladies auxiliary", *The Ottawa Citizen*. May 11, p.B1-B2.

Pour une conférence:

- Brouard, F., Neilson, L. (2012). "Development of a Social Enterprises Database: Challenges in Integrating T3010 data", *ANSER-ARES 2012 conference*, Association for Nonprofit and Social Economy Research (ANSER) / Association de recherche sur les organismes sans but lucratif et l'économie sociale (ARES), Waterloo, May 30-June 1, 13p.
- Bodie, D. (2010). "Encouraging Future Social Entrepreneurs: community outreach and MBA's", *2010 Small Business Institute National Conference Proceedings*, vol. 34, no 1, p.253-261.

Pour un mémoire ou une thèse:

Brouard, F. (2004). *Développement d'un outil diagnostique des pratiques existantes de la veille stratégique auprès des PME*, Thèse (DBA), Université du Québec à Trois-Rivières, Mai, 420p.

Johnson, F. (2012). *Risk considerations in revenue management*, PhD dissertation, University of British Columbia, June, 242p.

Pour un volume d'une série de volumes:

Cormier, F.-J. (2008). Soins infirmiers, 3e édition, *Cahier de méthodes de soins (Vol. 2)*, Laval: Beauchemin, 125p.

Pour un article d'encyclopédies:

Blamey, R.K. (2001). Principles of ecotourism, in Weaver, D.B. (Ed.), *Encyclopedia of ecotourism*, Wallingford: CAB International, 355p. (p.5-22).

Documents électroniques

Pour les documents électroniques, le document de Caron (2007) est particulièrement utile.

Pour une ressource internet :

Caron, R. (2007). Comment citer un document électronique?, in Université Laval, Bibliothèque, Bibliothèque de l'Université Laval, [En ligne]
<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (Page consultée le 7 juillet 2007)

Pour un site Web :

SCSE/CSES. (2013). Sprott Centre for Social Enterprises/Centre social Pour les entreprises sociales (SCSE/CSES) [En ligne] <http://sprott.carleton.ca/scse-cses/> (Page consultée le 2 mars 2013).

Pour une page provenant d'un site Web :

Organisation des Nations Unies. (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*. [En ligne] <http://www.un.org/fr/documents/udhr/index.shtml> (Page consultée le 12 mars 2013).

United Nations. (1948). *The Universal Declaration of Human Rights*. [Online] <http://www.un.org/en/documents/udhr/> (Accessed on March 12, 2013).

Pour un groupe d'intérêt :

Toupin, F. (2012). Social enterprises. *NpEnterprise*. [En ligne] Adresse par courrier électronique alcohol@ncses.carleton.ca (mai 12).

Pour un courriel électronique :

Boutin, S. (2012 mai 4). *Demande d'information*. [Courriel à François Brouard], [En ligne] Adresse par courrier électronique françois_brouard@carleton.ca.

Smith, T. (2012 May 5). *Information Request*. [Email to François Brouard], [Online] Email to françois_brouard@carleton.ca.

Publications gouvernementales et internationales

Québec, ministère des Affaires internationales. (1990). *Recueil des ententes internationales du Québec, 1984-1989*, EOQ 2-551-14121-4, Québec: Les Publications du Québec, 952p.

Canada, Conseil du Trésor. (1973). *Guide d'administration financière pour les ministères et les organismes du Gouvernement du Canada*, Gouvernement du Canada, Conseil du Trésor, Direction de la politique administrative, Division de la gestion financière, Ottawa: Imprimeur de la Reine, 200p.

Statistics Canada. (2005). *Cornerstones of Community: Highlights of the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations*, catalogue no. 61-533-XIE, Ottawa: Statistics Canada, 79p.

Références juridiques

Pour les références juridiques, les documents de Allard (2008) et Martin (2012) sont particulièrement utiles. Les références juridiques sont souvent divisées en sections. Par exemple, il pourrait s'agir de la législation et de la réglementation (Lois du Canada, Lois du Québec, Règlements du Canada, Règlements du Québec), de la jurisprudence, des documents gouvernementaux (bulletins d'interprétation, interprétations techniques) et de la doctrine (Allard, 2008).

Pour la législation et la réglementation :

Loi de l'impôt sur le revenu, L.R.C. 1985 (5e supp.), c. 1.

Code des professions, L.R.Q. c. C-26.

Loi sur les impôts, L.R.Q. c. I-3.

Loi sur le Ministère du Revenu, L.R.Q. c. M-31.

Code civil du Québec, L.Q. 1991, c.64.

Pour la jurisprudence :

Singleton c. Canada. [2001] 2 R.C.S. 1046.

Bronfman Trust c. R. [1987] 1 R.C.S. 32; [1987] 1 CTC 117; 87 DTC 5059.

Bronfman Trust v. The Queen. [1987] 1 S.C.R. 32; [1987] 1 CTC 117; 87 DTC 5059.

Shell Canada Ltd. c. Canada. [1999] 3 R.C.S. 616; [1999] 4 CTC 313; 99 DTC 5669.

Shell Canada Ltd. v. Canada. [1999] 3 S.C.R. 616; [1999] 4 CTC 313; 99 DTC 5669.

Centre hospitalier régional de l'Outaouais c. Québec (SMR). [2004] R.D.F.Q. 291 (C.Q.)

Pour les documents gouvernementaux :

ARC. *Bulletin d'interprétation IT-533*, "Déductibilité de l'intérêt et questions connexes", (31 octobre 2003).

ARC. *Interprétation technique 2001-0087865*, "Accélération de remise de capital", (31 août 2001) CCH Tax Windows Files.

Pour la doctrine :

Similaire aux documents généraux.

Autres documents

Pour une conversation ou entrevue:

Bonin, T. (2012). *Conversation avec: Tina Orsini*. (juin 1). Tenu lors du congrès annuel de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité à Regina, 12 minutes.

Bonin, T. (2012). *Conversation with: Tommy Hanks*. (June 2). Held during the Canadian Academic Accounting Association annual conference in Regina, 40 minutes.

Pour un manuscrit:

Bonin, T. (2012). *Conversation avec: Tina Orsini*. (mai 11). Tenu lors du congrès annuel de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité à Regina, 12 minutes.

Pour un disque:

Rivard, M. (1987). *Un trou dans les nuages*, Montréal: Distribution Select, 1 disque (60 minutes), analogique, stéréo.

Pour un film :

Gone with the wind [motion picture] (1939). Selznick, D.O., producer. Culver City: Metro-Goldwyn-Mayer. Film reels: 222 min., sound, color, 16 mm, VHS format. Credits: directed by V. Fleming, screenplay by S. Howard, music score by M. Steiner, starring C. Gable, V. Leigh, L. Howard, O. de Havilland, H. McDaniel.

Bibliographie

AAA. (2009). *AAA Style Guide*, American Anthropological Association (AAA), July, 12p.

Allard, M.-P. (2008). *La recherche en fiscalité canadienne*, 2e édition, Toronto: Thompson Carswell, 401p.

ANSI/NISO. (2005). *Bibliographic References*, American National Standards Institute (ANSI) / National Information Standards Organization (NISO), ANSI/NISO Z39.29-2005, June 9, 170p. [Online]

http://www.niso.org/apps/group_public/download.php/6545/Bibliographic%20References.pdf (Access March 10, 2013)

APA. (2010). *Publication Manual of the American Psychological Association*, 6th edition, American Psychological Association (APA).

APA. (2012). *APA Style Guide for Electronic References*, 6th edition, American Psychological Association (APA).

Beaud, M., Latouche, M. (1988). *L'art de la thèse*, Montréal: Boréal, 169p.

Bouthat, C. (1993). *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Université du Québec à Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche, Montréal: Université du Québec à Montréal, 110p.

Cajolet-Laganière, H., Collinge, P., Laganière, G. (1997). *Rédaction technique, administrative et scientifique*, 3e édition, Sherbrooke: Éditions Laganière, 468p. (Chapitre 17, p.399-412)

Caron, R. (2007). Comment citer un document électronique?, in Université Laval, Bibliothèque, Bibliothèque de l'Université Laval, [En ligne] <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (Page consultée le 7 juillet 2007)

- Comité conjoint de programme DBA. (2001). *Guide de rédaction et de présentation des thèses dans le cadre du programme de DBA*, Université de Sherbrooke, Faculté d'administration / Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Département des sciences de la gestion et de l'économie, Sherbrooke: Éditions du CRP, 60p.
- Goulet, L., Lépine, G. (1987). *Cahier de méthodologie*, 4e édition, Montréal: Université du Québec à Montréal (UQAM), 231p. (p.44-46)
- Gravel, R.J. (1986). *Guide Méthodologique de la Recherche*, 2e édition, Sillery: Presses de l'Université du Québec, 58p.
- Martin, P.W. (2012). *Introduction to Basic Legal Citation*, Cornell University, 274p. [Online] http://www.access-to-law.com/citation/basic_legal_citation.pdf or <http://law.cornell.edu/citation> (Access March 12, 2013)
- Northey, M. (1998). *Impact : A Guide to Business Communications*, 4th edition, Scarborough: Prentice-Hall, 294p. (p.183-184)
- Papadopoulos, N. (2005). *Paper Formatting & Documentation Guidelines*, 6th edition, Sprott School of Business, Carleton University, 10p. [Online] http://sprott.carleton.ca/wp-content/files/documentation_guide.pdf
- Ramat, A. (1989). *Grammaire typographique*, 4e édition, Saint-Lambert: Aurèle Ramat éditeur, 95p.
- Tremblay, R. (1994). *Savoir faire - Précis de méthodologie pratique*, 2e édition, Montréal: Chenelière/McGraw-Hill, 321p. (chapitre 39, p.184-192; chapitre 40, p.193-196)
- Turabian, K. (2007). *A Manual for Writers of Term Papers, Theses, and Dissertations*, 7th edition, Chicago: University of Chicago Press.
- UQAT (Dugas, M.-E., Legault, M., Rousson, V.) (2008). *Guide de présentation des travaux écrits*, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation, Rouyn-Noranda: Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, mai, 31p.
- UQAT (Bellavance, A., Cardin, J.-F., Martin, P.-A., Rousson, V.) (2004). *Guide to Writing and Presenting Written Papers*, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation, Rouyn-Noranda: Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, October, 26p.
- UQTR (2007). *Normes bibliographiques APA 5th en français - Basé sur les normes de présentation de Provost (5e éd.)*, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Bibliothèque, Trois-Rivières: Université du Québec à Trois-Rivières, novembre, 4p. [En ligne] <http://www.uqtr.ca/biblio2010/pdf/aide/aide-memoire-APA-Prevost.pdf>
- University of Alberta. (2013). *Citation Style Guides for Internet and Electronic Sources*, University of Alberta [Online] <http://guides.library.ualberta.ca/content.php?pid=51541&sid=380723>
- University of Chicago Press. (2003). *The Chicago Manual of Style*, 15th edition, Chicago: University of Chicago Press.
- US National Library of Medicine (2007). *International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE) Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals: Sample References*, 7p. [Online] http://www.nlm.nih.gov/bsd/uniform_requirements.html